

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire

SEANCE du 20 Mai 2016

12 conseillers présents – 14 votants

TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

M. le maire rappelle qu'au vu de nouvelles constructions, la commune doit faire entreprendre plusieurs extensions de réseaux d'assainissement des quartiers : Pinet - Verger/Pinet - Vernay . Suite à la consultation du 4 avril 2016, et l'analyse des offres du 13 mai 2016 réalisée par la commission d'appel d'offres, l'entreprise Marchand a été retenue pour effectuer les travaux d'un montant de 48.840,50 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

REDEVANCE TELECOM POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Les redevances et droits de passage sur le domaine public des opérateurs de communications électroniques pour l'année 2016 sont fixés comme suit :

- 30.00 € par kilomètre et par artère en souterrain
- 40.00 € pour l'aérien
- 20.00 € le m² au sol pour les autres installations.

Avec un coefficient d'actualisation de 1,29347

Délibération adoptée à l'unanimité

SCHEMA DE MUTUALISATION

La loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) a introduit l'obligation d'élaborer un schéma de mutualisation des services entre la Communauté de communes et les communes membres pour permettre de rationaliser la dépense publique, d'améliorer la qualité des services et de gagner en compétences les actions à conduire pour la durée du mandat. Les pistes de mutualisation sont les suivantes :

- Le Système d'Information Géographique
- Le matériel communautaire
- Les formations groupées
- L'informatique
- L'achat mutualisé

Délibération adoptée à l'unanimité

DEVIS AMENAGEMENT PAYSAGER ENTREE DE LA MAIRIE

Afin d'améliorer l'accueil des administrés et d'embellir le cadre de vie de la commune, le maire propose de fleurir l'entrée de la mairie,

Le devis proposé par l'Atelier des Collines pour un montant HT de 1.788,00 € est approuvé.

Délibération adoptée à l'unanimité

TARIF DE LOCATION DE LA MAISON POUR TOUS POUR OCCUPATION SPECIFIQUE

Suite à la demande de deux administrés souhaitant utiliser la salle de la Maison pour Tous l'un du samedi 2 au dimanche 3 juillet au matin, l'autre du dimanche au lundi soir, le conseil décide que le montant pour chacun sera de 55 € avec les mêmes obligations qu'une location normale.

Délibération adoptée à l'unanimité

APPROBATION DU DEVIS DU FEU D'ARTIFICE

Le devis proposé par la Société IMAGINE pour le spectacle du feu d'artifice du 14 juillet 2016 est d'un montant de 916,67 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fin de la séance à 20 heures trente

A Lens-Lestang, le 7 Juin 2016

Le Maire

